

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mieux connaître le développement normal d'un jeune enfant
- Identifier et évaluer les troubles externalisés du comportement chez les jeunes enfants (3-6 ans)
- Mieux accompagner l'enfant et sa famille dans le cadre d'un trouble du comportement
- Animer un groupe d'entraînement aux compétences parentales (Kazdin)

La formation et ses moyens pédagogiques peuvent être adaptés et personnalisés en fonction du public.

PROGRAMME

Premier jour - matin :

- Repérage et évaluation des troubles externalisés du comportement.

Premier jour – après-midi :

- Repérage et évaluation des troubles externalisés du comportement (suite)

Deuxième jour - matin :

- Animation du groupe d'entraînement aux compétences parentales Kazdin.

Deuxième jour - Après-midi :

- Animation du groupe d'entraînement aux compétences parentales Kazdin(suite).

MOTS CLES

Troubles externalisés du comportement ; petite enfance ; habiletés parentales ; TCC

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Supports de formation remis aux participants
Exposés théoriques ; Vidéo-projections et vignettes cliniques ; Etudes de cas ; Analyse des pratiques ; Liste de ressources bibliographiques

MODALITES D'EVALUATION DE L'ACTION

QCM en début et en fin de formation ; Evaluation des acquis en cours de formation , Questionnaire de satisfaction

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de participation

DUREE

2 jours soit 14 heures

DATE(S)

22 et 23 mai 2023

Conditions d'Admission, Prérequis

Etre répertorié sur la liste du public ciblé

Public Ciblé

Professionnels travaillant auprès de jeunes enfants âgés de 3 à 6 ans.

Animation Pédagogique

MAURICE Virginie, psychologue, du développement, Service de Médecine Psychologique pour Enfants et Adolescents de Saint Eloi, CHU de Montpellier

Responsable pédagogique

PURPER OUAKIL Diane, Pédiopsychiatre, PU – PH, CHRU Montpellier

Informations complémentaires

Nombres de participants : 4 personnes minimum – 15 maximum

Formation en présentielle – lieu : Locaux de l'AFREE - Montpellier

Accessibilité PMR

COUT DE LA FORMATION

- . institutions et/ou par l'employeur : 480,00 €
- . professions libérales et/ou à titre individuel : 380,00 €
(tarif hors frais de déplacement, repas, hébergement du stagiaire)